



ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 22 avril 2026

Présidence : Olivier Amblet

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- vu le préavis No 05-2026 du Comité de direction du 26 février 2026 sur les comptes 2025,
- ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. d'approuver les comptes de l'ASIGOS pour l'année 2025 présentant un excédent de charges de CHF 7'029'119.43 ;
2. de donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2025.

Ainsi délibéré en séance le 22 avril 2026.

Avis affiché le 29 avril 2026

le Président

Olivier AMBLET